



CLUB DU CHIEN D'AGILITY DE SAULX

Affilié à la S.C.I.F.

Terrain CD118 – 91160 SAULX-LES-CHARTREUX

Président : Jean-Yves HARDY

Siège : 3 ruede la Montagne 91360 EPINAY SUR ORGE

Contact : 06 038 03823 <http://ccasaulx.fr>

N° Adhérent :

Chiot 2^{ème} chien

Fait à Saulx le :

1^{ère} année : 20.....

2^{ème} année :

par :

3^{ème} année :

4^{ème} année :

Règlement : Espèce - Chèque

Nbr de chèques : ...

Banque :

Pièce à fournir lors de l'inscription :

- Un certificat de bonne santé délivré par votre vétérinaire pour les chiots de moins de 6 mois
- Les **photocopies** du passeport et/ou carnet de santé
(1^{ère} pages : vos coordonnées et celles du chien
+ les pages de tous les vaccins : Rage (à partir de 3 mois),
maladie de carré « C », Hépatite de Rubarth « H »,
Parvovirose « P », Leptospirose « L » Toux de chenil « Pi ».
- Règlement de 200€ annuellement en septembre, après au prorata selon le mois d'inscription (possibilité de faire jusqu'à 3 chèques à l'ordre de CCA Saulx).
- Certificat de cession pour les chiens de plus de 6 mois venant de la spa
- Certificat de détention (provisoire ou définitif) pour les chiens catégorisés
- Attestation d'assurance responsabilité civile pour votre chien.

Pages de garde

R

CHL

P

Pi

MAITRE :

Nom : Prénom : Profession :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Email :

CHIEN :

Nom : Sexe : Male Femelle

Race : Affixe (nom de l'élevage) :

Date de naissance :/...../..... Date d'arrivée au domicile du maître :/...../.....

Comment avez-vous connu notre club ?

Un ami Un adhérent du club Lors d'une de nos sorties

Publicité Vétérinaire Déjà adhérent au club auparavant

Autre(s)

Si votre chien mange des croquettes, quelle est la marque :

CHARTRE DU CLUB

- Tenir son animal en laisse
- Respecter les horaires des cours
(L'accès aux cours sera refusé pour un retard de plus d' 1/4 d'heure, ou pour des retards répétés)
- Tout adhérent mineur sera systématiquement accompagné par un adulte responsable tout au long du cours
- Détendre son animal avant d'entrer sur le terrain
- Amener son matériel pour les cours (laisse, collier de travail, muselière, eau, jouet, récompenses)
- Ramasser les déjections de son animal sur le terrain et autour du club
(Chaque adhérent doit avoir ses propres sacs) et les mettre dans les poubelles
- Ne pas se servir des obstacles sans un moniteur
- Ne pas entrer sur les terrains sans y avoir été invité
- Ne pas fumer sur les terrains
- Ecouter pendant les cours
- Respecter les locaux, les installations et la propreté du club
- Ne pas se garer aux abords de la piste cyclable
(Se mettre sur le parking ou de l'autre coté de la rue)
- Avoir une attitude courtoise envers les autres adhérents et les moniteurs
- Respecter son animal
(Aucun acte de maltraitance ne sera toléré et entrainera automatiquement l'exclusion du club sans remboursement)
- Ne pas venir au club avec un animal malade, suivant un traitement pour une maladie infectieuse ou en chaleur

Signature